



Label de la qualité pour les kinésithérapeutes accrédités

L'asbl Pro-Q-Kine déclare que

Barbara Fasol

figure dans le

Registre de la Qualité pour la kinésithérapie

Ceci signifie que votre kinésithérapeute répond à
tous les critères de la qualité et qu'il/elle est accrédité(e).

Période d'accréditation actuelle:

01/01/2024 jusqu'au 01/03/2025

Vous pouvez toujours consulter la validité actuelle de l'accréditation en ligne dans
le Registre de la Qualité via www.kinesitherapie.be



Date du poster: 01/03/2024

Dieter Van Assche

Prof. D. Van Assche

Président de l'asbl Pro-Q-Kine

